



ADHESION ET COTISATION ANNUELLE 2025

Association :

Adhérent individuel :

Adresse mail :

Adresse mail :

Adresse postale :

Adresse postale :

Association locale

AL 1 Moins 50 adhérents 30 €

AL 2 Entre 50 et 100 adhérents 50 €

AL3 Plus de 100 adhérents 80 €

Coordination d'associations 60 €

Adhérent individuel 15 €

Membre bienfaiteur (personne physique ou morale) : (Préciser le montant)

Chèque à libeller à l'ordre de FNE PARIS 2 rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – A l'attention de C. Crelerot-Jouanique

ou adhésion en ligne via Hello Asso vous pouvez aller sur la page "Adhérer" de notre site : <https://fne-paris.fr/agir-avec-nous/>

ou par virement bancaire à FNE Paris (IBAN : FR76 1027 8060 5400 0207 1570 168 – BIC CMCIFR2A)

Association reconnue d'intérêt général : 66 % de vos versements à FNE PARIS sont déductibles de vos impôts (application articles 200.1 et 200.2 du C.G.I)